RADIODIFFUSION TÉLÉVISION IVOIRIENNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DU MÉDIATEUR DE L'INFORMATION ET DES PROGRAMMES DE LA RTI

Ibrahim KONÉ
Médiateur de l'Information
et des Programmes de la RTI

ÉDITION 2018

Le **15 Janvier 2019**

À

- Monsieur le **Président du Conseil d'Administration,**
- Mesdames et Messieurs les **membres du Conseil d'Administration,**
- Monsieur le **Directeur Général.**

Objet : Rapport annuel du Médiateur
de l'Information et des Programmes
de la RTI pour l'année 2018

Bonne lecture.

Le Médiateur de l'Information
et des Programmes de la RTI

SOMMAIRE

Chapitre I : OBJET DU RAPPORT **5**

Chapitre II : INTRODUCTION **7**

Chapitre III : DES HOMMES ET DES RÉSULTATS **11**

Chapitre IV : LES SAISINES **14**

1 Le Management 15
2 Le Public 15
3 Les Auto-saisines 15
4 L'évolution des saisines de 2014 à 2018 22

Chapitre V : LES FAITS MARQUANTS DE LA MÉDIATION **24**

Chapitre VI : COOPÉRATION **26**

1 Interne 27
2 Externe 27

Chapitre VII : RECOMMANDATIONS **29**

Chapitre VIII : CONCLUSION **32**

CHAPITRE I

OBJET DU RAPPORT

OBJET DU RAPPORT

Le présent rapport a été élaboré en application de la résolution ***n°005-2012 du 18 Juillet 2012 du Conseil d'Administration de la RTI.***

Au terme de cette résolution, le Médiateur de l'Information et des Programmes de la RTI rédige un rapport annuel de ses activités qu'il met à la disposition du Conseil d'Administration et de la Direction Générale, des Journalistes, des Animateurs et du Public.

Ce quatrième rapport d'activité porte sur l'année 2018.

CHAPITRE II

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Jamais la nécessité de communiquer n'a été aussi impérieuse qu'aujourd'hui. Nous sommes tous dorénavant soumis à une pression constante des médias, notamment les médias audiovisuels. Bien souvent, le comportement des professionnels frise la révérence et l'accompagnement. Il s'agit de "**publicité déguisée**" accentuée de nos jours par le développement des nouveaux médias ou médias Internet.

Une étude sérieuse réalisée par l'Institut Français de Recherche et d'Études Publicitaires (IREP) vient de démontrer que nous sommes exposés chaque semaine à mille (1000), voire mille cinq cents (1500) messages ou signaux "publicitaires".

De quoi encombrer notre regard, notre écoute, créer une grande confusion dans notre perception et, par la même occasion, compliquer notre démarche de choix parmi les offres ou sollicitations multiples dont nous faisons l'objet. Il en est de même pour l'actualité diffusée sur les chaînes de radio et de télévision.

Après avoir longtemps cru qu'une chose est vraie parce qu'elle a été entendue à la Radio ou vue à la Télévision, la conviction populaire s'est inversée.

De paroles sacrées, les nouvelles données par les grands médias d'information deviennent aux yeux de ceux qui les reçoivent forcément fausses, ou toujours suspectes. Du coup, en se branchant sur le journal télévisé, la première curiosité est devenue : Qu'est-ce qu'ils veulent encore nous faire croire ?

Une méfiance s'est installée dans les esprits à propos du **traitement de l'information**.

Ce renversement n'est sans doute qu'un des symptômes d'une mutation plus vaste des médias et de leur rôle. En démocratie, nous devons agir ouvertement même dans l'injustice si nous voulons être crédités d'au moins une valeur : **la transparence**.

Ce n'est pas rien, c'est même l'essentiel. Un homme ou un Etat « transparent » ne peut être tout à fait mauvais, pense-t-on. Il n'échappe à personne, que le monde de la communication est devenu trop complexe pour n'impliquer qu'une seule catégorie socioprofessionnelle. Qu'on se le dise, nous participons tous aujourd'hui au monde de la communication.

Mais, si passer à la Radio et à la Télévision est devenue une étape acceptée pour qui veut aujourd'hui "exister", il nous revient d'exiger des passants qu'ils aient ***quelque chose d'utile et de solide*** à nous faire partager.

A l'heure de la révolution numérique, donner naissance à une autre presse est aujourd'hui l'affaire de tout le monde, ceux qui la font et ceux qui y apparaissent. N'oublions pas que le flux continu d'informations partagées, sur des réseaux sociaux à portée mondiale, ont fait de la confiance, une composante primordiale des relations des entreprises de Presse avec leurs parties prenantes, et une condition incontournable de leur succès.

Le contenu des Programmes constitue aujourd'hui l'enjeu de l'exploitation audiovisuelle. C'est ici que doivent régner la créativité et l'indispensable souci de proximité.

L'ouverture de l'espace audiovisuel en Côte d'Ivoire impose aux chaînes publiques de radio et de télévision, de nouvelles obligations au regard de la concurrence. L'État a le devoir de faire face à cette donne en soutenant la RTI sur le plan économique, pour que celle-ci devienne véritablement pourvoyeuse d'idées et initiatrice de programmes novateurs.

Dans un monde audiovisuel qui s'industrialise et s'internationalise, la gestion de production à mes yeux, n'est plus considérée comme une activité parasitaire. Il nous faut non seulement créer, produire, mais aussi vendre en étant présent aux différents rendez-vous professionnels d'échanges.

C'est une activité à part entière, véritable trait d'union entre les créateurs et les pôles toujours plus nombreux de diffusion. Elle a sa propre technicité, en lien avec l'utilisation des moyens nouveaux de gestion et de management.

Les différents professionnels qui exercent ces métiers, doivent comprendre qu'ils sont au cœur de l'ensemble du système, non pour l'approprier, mais pour faciliter l'expression et la création, seules finalités du dispositif.

Pour ce faire, ils ont à découvrir les idées les meilleures, les projets les plus rares et à leur frayer un chemin parmi les contraintes et les obstacles de tous ordres.

Le faisant, la RTI ouvre aux Ivoiriens les voies de la participation. La participation, c'est le fait que les Ivoiriens s'approprient leur radio et leur télévision. Cela nécessite la mise en place d'un nouvel ordre de relations qui s'instaure aujourd'hui entre la RTI et son Public, par le biais de la Médiation de l'Information et des Programmes.

Cette relation, qui se doit d'être solide, constituera l'un des meilleurs socles de l'unité nationale.

Le Médiateur.

CHAPITRE III

DES HOMMES ET DES RÉSULTATS

DES HOMMES ET DES RÉSULTATS

Il faut poursuivre et amplifier ce qui a déjà été entrepris depuis quelques années. Le Management de la RTI doit, pour nécessité de résultat, appliquer une gestion qualitative des agents et de leur savoir-faire.

Il faut également veiller à ce que soit assuré aux agents, une formation qui prend en compte les évolutions technologiques. Ces objectifs doivent nécessairement comprendre :

- **La responsabilité des agents** : Cultiver l'esprit d'entreprise.
- **L'organisation des agents** : Faire respecter la hiérarchie et procéder à un contrôle du travail qui n'a rien à voir avec une censure quelconque.
- **La qualité des hommes** : Veiller à la qualité des hommes et prendre les dispositions utiles pour le maintien de leur niveau de rendement.
- L'expression "**l'homme qu'il faut à la place qu'il faut**" ne doit plus être un vain mot. Son application peut nous éviter beaucoup de déboires.
- La **technologie** ne doit plus être un domaine réservé. La technologie est devenue planétaire. Personne ne doit être laissé au bord de la route.
- Les **rencontres professionnelles** doivent avoir leur place dans la manière d'exploiter nos chaînes. Elles sont inspiratrices des plus beaux élans pour notre métier.

C'est dans cet esprit que la Médiation a organisé des rencontres professionnelles centrées sur la déontologie et l'éthique de notre métier. Le Médiateur et ses collaborateurs ont visité, du 12 Février au 22 Avril 2018, les directions suivantes :

- La Direction de l'Information ;
- Radio Côte d'Ivoire ;
- Fréquence 2 ;
- RTI 1 ;
- RTI 2 ;
- La Direction de la Fiction, des Documentaires et des Archives ;
- La Direction des Magazines d'Information ;
- RTI Bouaké.

S'agissant de RTI Bouaké, la Médiation attire l'attention du Management sur la nécessité de préciser le statut et la mission de cette structure (Station régionale ou Direction).

Ce choix déterminera les **moyens** à mettre à sa disposition, dans le cadre de sa mission. Les moyens, nettement insuffisants aujourd'hui, paralysent son fonctionnement. En tout état de cause, il faut éviter que ***l'inexistence des moyens pousse les agents à dépendre du soutien extérieur***. Ils ne peuvent plus continuer, selon le mot de l'écrivain chercheur Joseph Ki ZERBO, à « dormir tout le temps sur la natte des autres ».

CHAPITRE IV

LES SAISINES

LES SAISINES

Au nombre de **cent vingt et un (121)**, elles ont été reçues du 1er Janvier au 31 Décembre 2018.

1 - Le Management

Trois saisines ont été reçues du Management dont celle relative à la communauté religieuse Bouddhiste Soka Gakkai Internationale Côte d'Ivoire. La Direction Générale de cette communauté est revendiquée par deux groupes ; le premier, bénéficie de documents officiels ivoiriens pendant que le second ne détient qu'un récépissé de dépôt au Ministère de l'Intérieur.

Question : lequel est légitime ?

Après avoir entendu les uns et les autres, la Médiation a recommandé à la RTI de n'ouvrir ses antennes qu'à la partie officiellement reconnue par l'Etat de Côte d'Ivoire.

2 - Le Public

La Médiation note un intérêt grandissant de la population pour le service public qu'est la RTI. Cet intérêt signifie qu'il s'approprie l'instrument chaque jour un peu plus.

3 - Les Auto-saisines

Le protocole instituant la Médiation de la RTI prévoit que le Médiateur peut s'auto-saisir en matière de manquements à la déontologie et à l'éthique. C'est ainsi qu'il s'est penché sur les dossiers suivants :

- La publicité des boissons alcoolisées sur les antennes de la RTI.

Elle concerne précisément la diffusion par le groupe RTI de deux publicités : les vins “châteaux de France” et plus particulièrement, la bière “Bock”, publicisée par Didier Drogba, footballeur émérite considéré comme “patrimoine national”.

Les Ivoiriens ont été indignés de voir l’une de leurs idoles prêter son image à une bière, et que cette image utilise le service public RTI comme support. La Médiation a interpellé le Conseil d’Administration sur la question.

- La Médiation a également interpellé Radio Côte d’Ivoire, Fréquence 2, et RTI 1 sur le traitement non professionnel de quelques émissions :

- **Radio Côte d’Ivoire** :
  - « Les salons de Radio Côte d’Ivoire »,
  - « La parole est à vous ».

- **Fréquence 2** : « C’est encore mieux le dimanche »

- **RTI 1** : « Wozo Vacances »

Tableau 1 : Thématisation des saisines de l'année 2018

Thèmes	**Quantité**	**Pourcentage %**
Présentateurs	04	**3,51**
Atteinte aux bonnes mœurs	02	**1,75**
Traitement de l'information	26	**22,80**
Couverture du territoire	07	**6,14**
Programmes et programmation	20	**17,54**
Sports	07	**6,14**
Radio-Télé services	18	**15,8**
Suggestions	15	**13,16**
Encouragements	15	**13,16**
TOTAL DES SAISINES REÇUES	121	**100**
SAISINES TRAITEES	**114**	

Observations :

- Le tableau 1 fait apparaître l'intérêt de plus en plus marqué du public pour le Traitement de l'Information (**22,80%**) par rapport à l'autre grand thème, les Programmes (**17,54%**).

- L'on note par ailleurs que les encouragements et les suggestions représentent **26,32 %**, soit une hausse d'environ **15,21 %** par rapport à l'année dernière.

Figure 1 : Diagramme des saisines

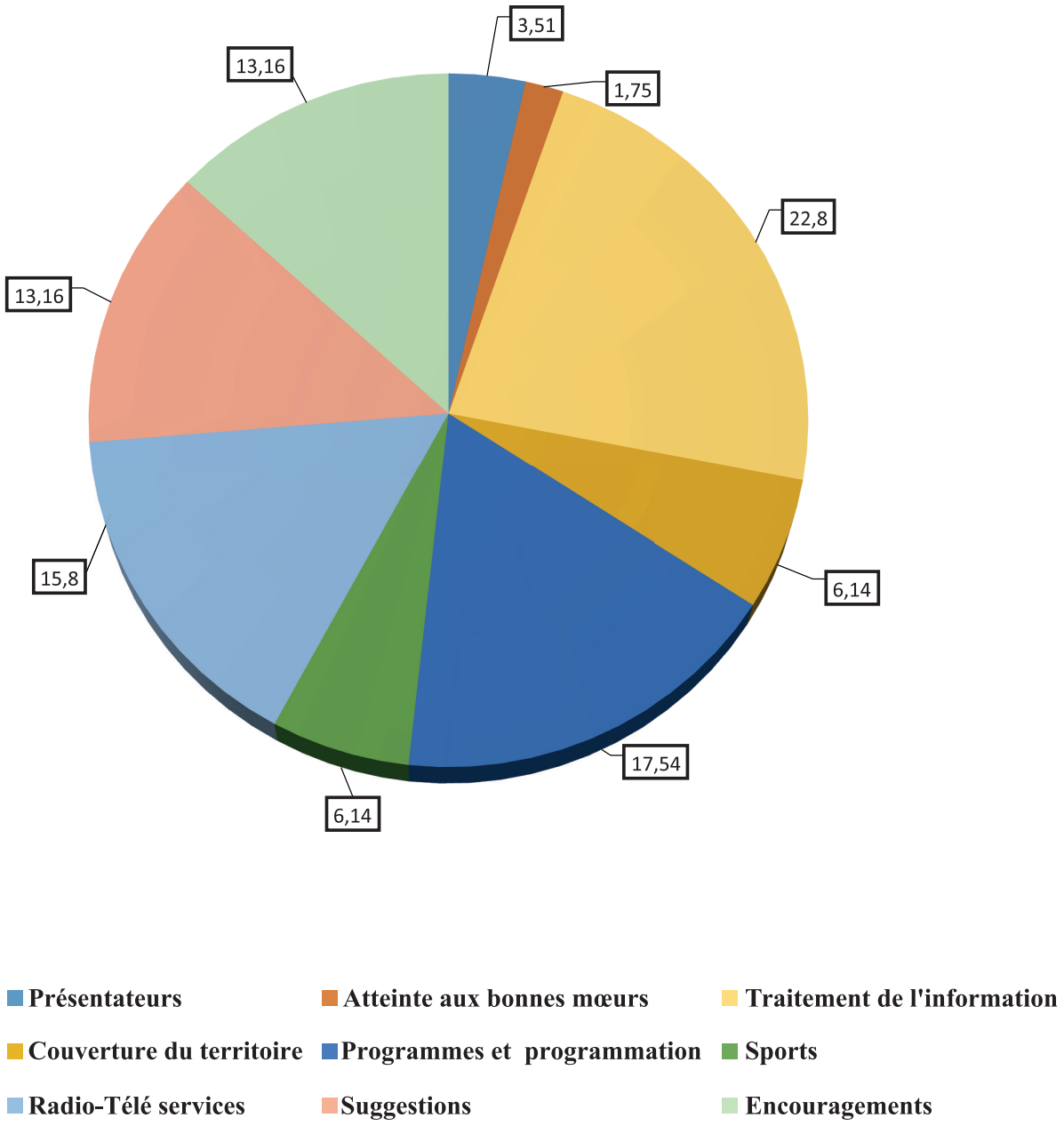

Tableau 2 : Synthétisation des saisines

Objets	Synthétisation des saisines
Présentateurs	- La mauvaise organisation des émissions par les animateurs qui ne respectent aucun guide pour permettre au public de les suivre et de les comprendre, préoccupe le Public. - Certains d'entre eux ont peu d'égard pour les invités. - Les auditeurs et téléspectateurs spontanément ou non, interviennent pour que tel ou tel agent soit maintenu à son poste ou promu. Ce qui constitue une forme d'ingérence.
Atteintes aux bonnes mœurs	En matière de production et de programmation, les téléspectateurs sont préoccupés par la nécessité de voir la RTI jouer non seulement la proximité mais aussi la sauvegarde de nos mœurs et traditions millénaires.
Traitement de l'information	- En radio comme en télévision, le traitement de l'information constitue la pierre angulaire des activités. Ce travail doit être conduit avec le plus grand soin parce qu'il demeure une vitrine. - Le Public salue les dispositions prises pour que la RTI puisse programmer des débats et des magazines appelés à décrypter des sujets d'intérêt. Cette initiative, pour lui, sera toujours la bienvenue. - La rigueur doit constituer la règle d'or dans le travail. La rigueur, c'est éviter les fautes d'orthographe à l'antenne, c'est la bonne préparation des éditions, c'est le bon choix des invités à travers ce qu'ils ont à dire d'utile, c'est leur maitrise des sujets à traiter. Ce qui n'est pas toujours le cas.

Objets	Synthétisation des saisines
Couverture du territoire	- Sur le plan national, les auditeurs et téléspectateurs attendent que tous les Ivoiriens soient alignés à la même enseigne en bénéficiant des mêmes avantages en matière de couverture en radio et télé pour éviter de faire des demi-citoyens. - Sur le plan extérieur, la même politique doit être appliquée. Au premier comme au deuxième niveau, des voix s'élèvent pour condamner toute discrimination.
Programmes et Programmation	- Les auditeurs et téléspectateurs ont quelques soucis concernant les innombrables rediffusions dont les conditions ne leur sont pas toujours clairement expliquées. Ces rediffusions obéissent à des règles qui leur échappent. - Les auditeurs et téléspectateurs regrettent la disparition des émissions culturelles des antennes.
Sports	Les auditeurs et téléspectateurs se sentent frustrés lorsque la RTI, "leur instrument", ne diffuse pas toujours les matchs importants et constituant leurs centres d'intérêt. Ils souhaitent par conséquent que la RTI et l'Etat usent de tous leurs moyens pour satisfaire le Public ivoirien en la matière.
Suggestions	- Les auditeurs et téléspectateurs demandent que les Journalistes s'efforcent d'aller à la source des informations comme l'exige leur déontologie. - Ils doivent mettre en pratique les principes du pluralisme, fille de la Démocratie. - Pour une information plus crédible, la spécialisation des journalistes gagnerait à être pratiquée au sein des rédactions.

Objets	Synthétisation des saisines
Radio-Télé Services	Une Radio et une Télévision ont le devoir d'être utiles pour le Public. Elles doivent permettre aux auditeurs et aux téléspectateurs de résoudre leurs problèmes quotidiens.
Encouragements	Les auditeurs et téléspectateurs apprécient les efforts accomplis par la RTI. Ils souhaitent leur poursuite parce que le Service Public, incarné par le Groupe, continue d'être pour eux, une source de référence. Ils sont certains que face à la concurrence qui s'annonce, c'est à la RTI que se joue prioritairement leur destin.

4 - L'évolution des saisines de 2014 à 2018

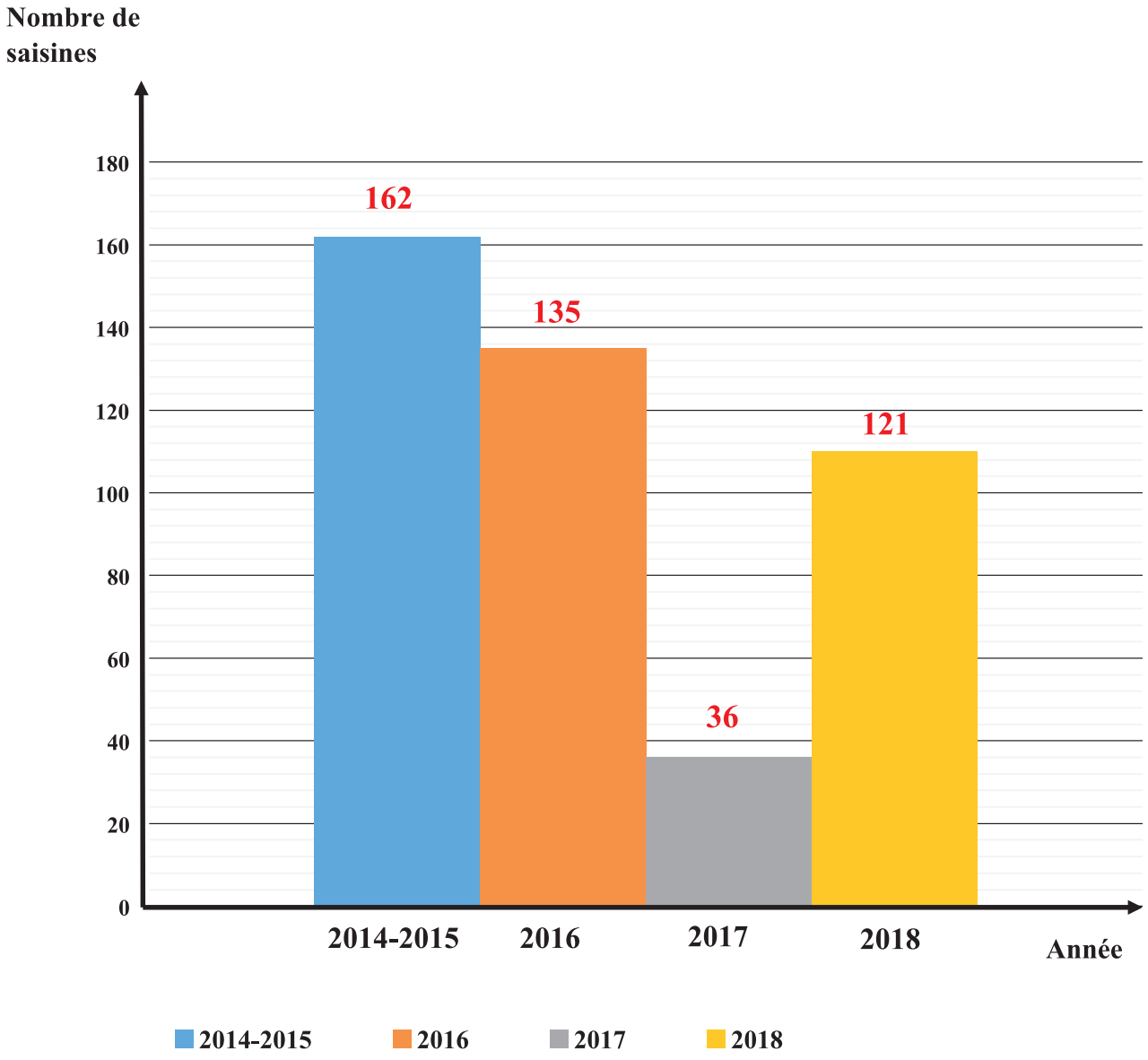

<u>Observations</u> :

L'on note une chute brutale des saisines en 2017 due à des problèmes techniques.

FIGURE 4 : Courbe évolutive des saisines

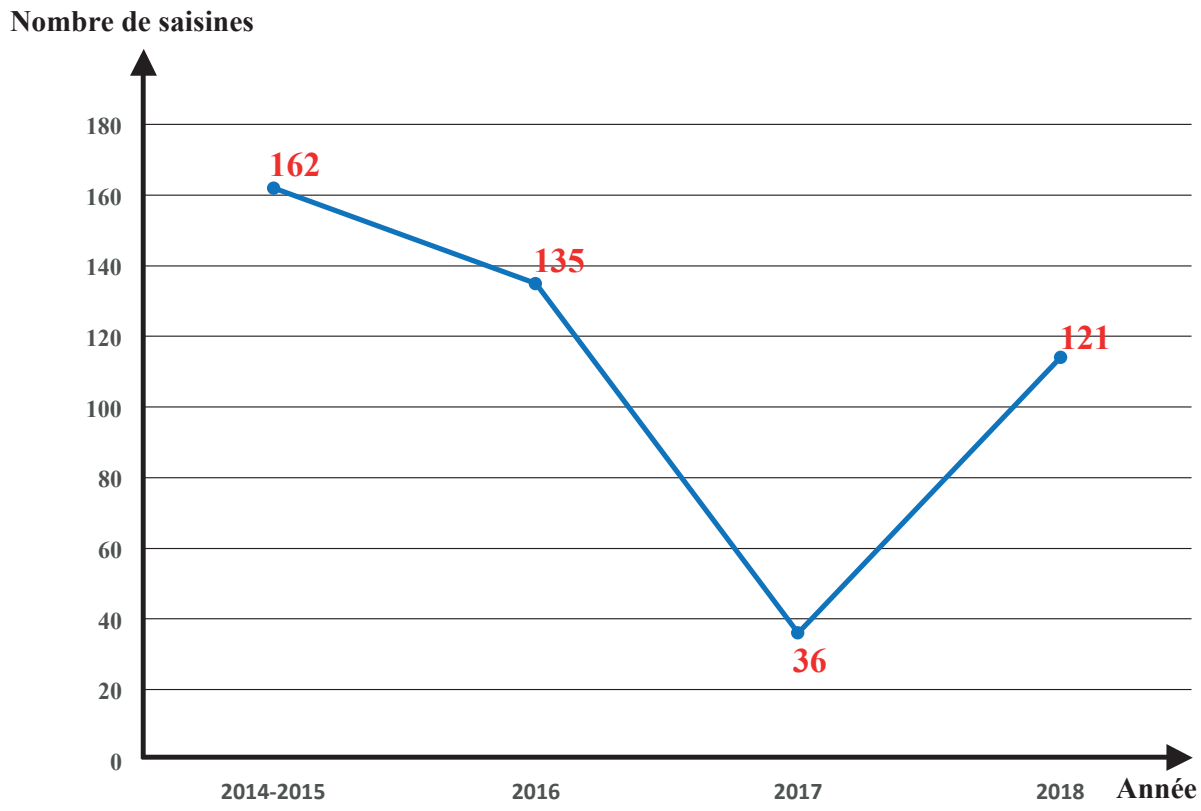

<u>Observations</u> :

L'on note une chute brutale des saisines en 2017 due à des problèmes techniques.

CHAPITRE V

LES FAITS MARQUANTS DE LA MÉDIATION

LES FAITS MARQUANTS DE LA MÉDIATION

L'attention de la Médiation a été particulièrement retenue par la saisine de l'écrivain Philippe DEMANOIS qui constitue une véritable interpellation de la nation à travers la RTI.

Pour l'écrivain, la RTI ne doit pas être complice de négligence pour tout ce qui concerne nos valeurs et ce que nous devons continuer d'être. Philippe DEMANOIS met ainsi l'accent sur le fait que certaines émissions de la RTI ne sont pas favorables à la sauvegarde de notre patrimoine culturel et de surcroît à la cohésion sociale. Elles sont plutôt opposées à notre conception de la vie commune.

Dans son courroux dénonciateur, l'auteur prend à témoin des émissions comme « FAUT PAS FACHER » au générique ambigu, « BONJOUR » dont les dérives langagières ne peuvent être comprises et acceptées par tous.

Philippe DEMANOIS nous invite à ne pas oublier que : « C'est la parole qui organise le monde ».

La « RTI et Vous » : Rendez-vous manqué

Dans son rapport d'activité 2017, la Médiation poussait un "ouf" de soulagement parce que la Direction Générale venait d'autoriser enfin la production d'une émission de Médiation dénommée la « RTI et Vous », chargée de nouer un contact direct avec le Public.

Fausse alerte ! Rendez-vous manqué. A ce jour, cette autorisation n'est pas encore effective, alors que nous la souhaitions ardemment parce qu'elle constitue une plateforme de dialogue incontournable.

CHAPITRE VI

COOPÉRATION

COOPÉRATION

1. Interne

La Médiation se félicite de l'esprit de compréhension qui règne dans ses relations avec la majorité des services de la RTI.

La Médiation note aussi avec satisfaction, la réaction rapide de certains services lorsque des demandes d'informations leur sont adressées.

Le Médiateur se trouve dans l'obligation de noter avec regret tout le temps mis pour la rénovation du site WEB de la RTI dont elle est fondamentalement tributaire. Ce retard pénalise son action.

La Médiation estime que nous gagnerions tous à ce que la mission à elle confiée soit bien connue au sein de la RTI avant d'être bien comprise à l'extérieur.

À cet égard, elle s'étonne de constater que nombre d'agents de la RTI s'interrogent encore sur la mission dévolue à la Médiation, alors que les rapports d'activités de l'institution sont adressés à toutes les Directions et Services.

2. Externe

Les Assises Internationales du Journalisme, qui se tiennent chaque année à Tours (France), constituent des occasions de revisiter le métier, de suivre et de comprendre ses évolutions. Elles définissent et redéfinissent les conditions de production d'une information de qualité.

Soutenues par l'ensemble des acteurs de la profession, et respectueuse de la liberté de chacun, cette manifestation se veut avant tout, un lieu d'échanges et de réflexion sur le Journalisme et sa pratique indépendante de toute tutelle.

Les Assises des ***14, 15, 16 et 17 Mars 2018*** ont vu la participation du Médiateur de l'Information et des Programmes de la RTI.

Le **journalisme utile** a constitué le thème central de la rencontre. Les participants ont estimé au terme de leurs travaux qu'un **journalisme utile** est producteur d'une **information juste**, gage de **confiance**, de **pluralisme** et de **survie des médias**.

- Un **journalisme utile**, est un journalisme courageux, qui résiste aux pressions, d'où qu'elles viennent.

- Le **journalisme est utile** parce qu'il est un contre-pouvoir. Les journalistes sont les "chiens de garde" de notre démocratie.

- Le **journalisme utile** est au service du grand Public. Le Journaliste doit se battre pour ce journalisme là.

CHAPITRE VII

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS

Face aux efforts accomplis dans le repositionnement de son image et de sa crédibilité, la RTI a le devoir de poursuivre l'action qui doit lui permettre d'être un instrument de premier plan pour l'information du Public.

S'ajoute le fait que l'information est devenue multiforme grâce aux technologies nouvelles enfantées par le numérique. Cet environnement exige par conséquent que l'accent soit mis sur différents aspects de notre travail si nous voulons être leader de la chose audiovisuelle.

- **Du Traitement de l'Information**

La **crédibilité** et **l'indépendance** sont les grands défis à relever en matière de traitement de l'information. A cet égard, la Médiation recommande que les Journalistes qui "concoctent" l'information soient des professionnels qui ne ménagent aucun effort pour servir une information pluraliste dans laquelle se retrouvent les acteurs des différentes activités de notre pays.

- **De la Production et de la Programmation**

La Médiation recommande que ces deux activités tiennent compte des centres d'intérêt de nos populations. Les agents doivent avoir à l'esprit qu'un producteur, un homme de programmes et un programmateur sont des marchands d'idées et la Côte d'Ivoire ressent le besoin d'être bien "vendue".

- **Des Présentateurs**

La Médiation recommande que tout présentateur sur la petite lucarne ou devant le micro soit l'ambassadeur d'une bonne image de la RTI.

➢ **De la nécessité de la Charte des Antennes**

Afin de traduire la responsabilité et l'adhésion des agents de la RTI à des valeurs partagées :

- Honnêteté,
- Transparence,
- Indépendance,
- Professionnalisme vrai,

la Médiation exhorte le Conseil d'Administration et le premier Responsable du Management à veiller à l'application de la Charte des Antennes de la RTI qu'ils ont eux-mêmes initiée et adoptée depuis le **25 avril 2015**.
Son application permettra de résoudre sans aucun doute le désamour qui n'a pas fini d'exister entre la RTI et la population. Ce désamour doit disparaitre pour faire place à la confiance retrouvée.

CHAPITRE VIII

CONCLUSION

CONCLUSION

Beaucoup en rêvent mais rares sont ceux qui passent à l'acte. Une Radio ou une Télévision a pour mission de conjuguer les goûts et les intérêts du plus grand nombre des populations. Il s'agit somme toute, de faire connaître et aimer les valeurs partagées par la majorité.

Les saisines du Public ont permis au Management de la RTI d'ajuster et de mieux orienter son action. Cette réactivité a été facteur de progrès, ce qui facilite les missions dévolues à la Médiation.

Il est donc heureux de constater que le Public s'approprie de plus en plus sa radio et sa télévision. Si en 2017, ils n'étaient que 36 à nous saisir, ils sont aujourd'hui près de 120 à avoir frappé à la porte de la Médiation.

Avec l'ouverture de l'espace audiovisuel à des concessionnaires privés, on voit que les agents prennent conscience de la responsabilité qui est la leur dans la bataille future qui s'annonce, d'où le sacrifice attendu d'eux.

Cela exige d'abord du Management plus d'ambition et lui interdit de réfléchir dans l'infiniment petit. Cette ambition doit d'abord être au service du terroir ivoirien à travers des productions de proximité qui ne seront valorisées que par leur savoir-faire technique. Le savoir-faire technique ne va pas sans une bonne formation des agents à quelque niveau qu'ils se situent. Le ton a été donné et la Médiation souhaite sa poursuite et son amplification.

L'ambition du Groupe RTI se poursuivra par son ouverture sur le monde, en n'oubliant jamais ce que nous sommes et ce que nous voulons être : « se souvenir de l'avenir » disait NIETZCHE.

LE MÉDIATEUR DE LA RTI
Siège : Cocody Danga,
rue des jasmins
08 bp 3592 abj 08
e-mail : lemediateur@rti.ci
www.rti.ci/lemediateur
Le Médiateur de la RTI

Tél.: (225) 22 48 65 25